

AVIS PUBLIC

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE
2024**

AVIS est donné, par le soussigné, que les séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Paspébiac pour l'année 2024 se tiendront à la salle multifonctionnelle du Centre culturel, située au 7, boulevard Gérard-D.-Levesque Est, à **19 heures**, aux dates suivantes :

Lundi : 15 janvier	Lundi : 08 juillet
Lundi : 12 février	Lundi : 12 août
Lundi : 11 mars	Lundi : 09 septembre
Lundi : 08 avril	Mardi : 15 octobre
Lundi : 13 mai	Mardi : 12 novembre
Lundi : 10 juin	Lundi : 09 décembre

Résolution n° : 2023-11-300

Donné à Paspébiac, ce 15 novembre 2023 et publié le même jour sur le site internet de la Ville.



Daniel Langlois
Directeur général/Greffier